Règlement particulier des Rencontres Kartland 2019

Article 1

Toute personne inscrite à une course ou à un championnat UFOLEP kart Piste, doit respecter l'ensemble de la règlementation Nationale, le règlement particulier de l'organisateur, l'ensemble des officiels, Directeurs de course, commissaires sportifs, commissaires techniques, commissaires de piste, les propriétaires de circuit ainsi que leur infrastructure et l'ensemble des bénévoles. Chaque participant est responsable de ses accompagnateurs, mécanos, amis, famille et le cas échéant peut être à tout moment sanctionné pour manque de respect. Chaque participant a la possibilité d'envoyer ses remarques directement à cns.kart@ufolep.org boite mail accessible uniquement par le responsable de la Commission Nationale kart piste et les membres UFOLEP NATIONAL.

Article 2

« Les Rencontres Kartland » est un championnat de courses de kart compétition organisé par le club Kart Sénart UFOLEP en collaboration avec Kartland et sous l'égide de la Fédération UFOLEP.

Ce championnat est ouvert à tous les pilotes titulaires d'une licence UFOLEP en cours de validité du club Kart Sénart UFOLEP. Les pilotes des autres clubs pourront participer sous réserve de posséder une licence UFOLEP en cours de validité.

<u>Article 3</u>

Les pilotes sont répartis dans différentes catégories UFOLEP – Mini, Jeune, Sport, Super, Super Master, Vitesse et Vitesse Master. Cette répartition est faite selon l'âge et le type de kart.

Cette répartition est faite par l'équipe organisatrice. Tout type de kart homologué et correspondant à ses catégories peut prendre part aux « Rencontres Kartland », sous réserve de vérification des organes de sécurité.

<u>Article 4</u>

Les catégories sont celles de la réglementation nationale UFOLEP. Si le nombre d'engagés n'est pas suffisant certaines catégories pourront être annulées ou regroupées.

Article 5

Chaque pilote devra être équipé d'un équipement homologué ; celui-ci devra être présenté au contrôle de sécurité.



Article 6

Les pilotes devront connaître les règles de sécurité et notamment la signification et la couleur des drapeaux utilisés (cf. Règlement National UFOLEP)

Article 7

Sur la piste et dans les stands les pilotes devront se conformer aux directives du directeur de course et de ses adjoints.

Article 8

Tout pilote dont l'attitude ne correspond pas à l'esprit amical et convivial de ces Rencontres sera exclu de celles-ci sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

Article 9

L'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote sans avoir à justifier sa décision.

Article 10

Les droits d'inscription par journée s'élèvent à 60€ pour les pilotes adultes et 50€ pour les pilotes mini et jeune.

L'inscription peut se faire en ligne sur le site de kart-senart.fr ou en boutique. Dans les deux cas il est impératif de remplir les formulaires de pré-inscription, tout formulaire incomplet avant la course peut entrainer la non-participation à la course ; le pilote ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.

Article 11

Déroulement des journées des Rencontres Kartland.

Pour toutes les catégories :

- Briefing obligatoire
- Séance d'essais chronométrés
- 1ère manche : grille de départ selon le résultat des essais chronométrés
- 2^{ème} manche : grille de départ selon le résultat des essais chronométrés
- Finale : grille de départ selon le classement de la pré-finale.

Le podium correspondra aux résultats de la Finale.



Article 12

Les départs se feront soit arrêtés, soit lancés à allure modérée selon les catégories. Un tour de chauffe sera réalisé avant chaque départ.

Article 13

En cas de moteur calé, les pilotes ne disposant d'un kart muni d'un embrayage et d'un démarreur intégré ne pourront pas se repousser et devront positionner leur kart hors de la piste dans un endroit sécurisé.

Article 14

Les pneumatiques de marque LeCont sont obligatoires. Le type de pneumatique par catégorie est le suivant :

Mini et Jeune : RKJSport : RKH / RKR

Super: RKH / RKMS / RKRVitesse: RKH / RKMS / RKRPuissance: RKH / RKMS / RKR

Article 15

Attribution des points pour le classement général

Lors de chaque course sprint, il est attribué :

- 40 points au 1^{er}
- 36 points au 2^{ème}
- 34 points au 3^{ème}
- 33 points au 4^{ème}
- 32 points au 5^{ème}
- ..
- 1 point au 36^{ème}

1 point bonus sera attribué au record du tour de la finale par catégorie,

1 point bonus sera attribué au pilote auteur de la pole position des essais chronométrés.

Lors de la course d'endurance, il est attribué par pilote (équipage de 2 pilotes) :

- 40 points au 1^{er}
- 36 points au 2^{ème}
- 34 points au 3^{ème}
- 33 points au 4^{ème}
- 32 points au 5^{ème}
- ..
- 1 point au 45^{ème}



1 point bonus, par pilote de l'équipage, sera attribué au record du tour par catégorie. 1 point bonus sera attribué au pilote auteur de la pole position des essais chronométrés.

Par ailleurs, pour chaque participation à une journée des Rencontres Kartland, un bonus de 5 points sera attribué au pilote.

Article 16

Le classement général des Rencontres Kartland sera donc constitué de 4 courses « sprint » (soit 4 résultats) et 1 course d'endurance (soit 1 résultat), sur 5 journées de courses.

Afin de pouvoir prétendre au classement général le pilote doit participer au minimum à 3 courses des Rencontres Kartland.

Pour chaque pilote, le moins bon résultat de la saison sera déduit, sauf en cas de déclassement technique.

Article 17

L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier ce règlement. Dans ce cas l'ensemble des pilotes devront être prévenus des modifications.

Article 18

Calendrier des courses de la saison 2019

- Dimanche 12 mai 2019 Vitesse
- Dimanche 30 juin 2019 Vitesse
- Dimanche 15 septembre 2019 Vitesse
- Dimanche 6 octobre 2019 Vitesse
- Dimanche 10 novembre 2019 Endurance

L'ensemble des courses de la saison se dérouleront sur la piste UFOLEP 77.



RENCONTRES KARTLAND 2019

Poids par Catégorie

MINI 4 Temps: 90 Kg

MINI 2 Temps: 100 Kg

JEUNE 4 Temps: 125 Kg

JEUNE 2 Temps: 120 Kg

SPORT 2 Temps: 145 Kg

SUPER: 158 Kg

SUPER MASTER: 168 Kg

VITESSE: 175 Kg

VITESSE MASTER: 185 Kg

PUISSANCE: 175 Kg